

## Finances publiques : la réorganisation inquiète

Le conseil communautaire de lundi s'est terminé par l'adoption d'une motion pour le maintien des services des Finances publiques. Une vaste réorganisation qui inquiète.

mat

Dans votre édition du 26 juin, nous avons annoncé par la mise en place d'un nouveau réseau de proximité des services publics en France. Cette décision, comme l'a rappelé Jean-Louis Tapon, président de la commission de communes du Pays de la Loire, le nombre de centres de proximité passera de 19 en 2019 à 6 en 2020. Dans le territoire de Fontenay-le-Comte, cela pèse sur la trésorerie et le budget fiscal, avec « le projet de rapprocher des services des impôts aux particuliers et celle des services sociaux ».

### Maintien des services de proximité

Le conseil souligne « l'enjeu important d'un maintien des centres de proximité, surtout dans un contexte de simplification des pratiques fiscales ». Plus encore dans un « milieu rural » où ces services publics contribuent à « maintenir la population, à dynamiser l'économie des villages ». La réforme qui « va à l'encontre du principe d'égalité d'accès aux services publics pour les citoyens », rappelle « le rôle des trésoreries locales dans la gestion quotidienne des différents niveaux de collectivité ». Il a également relevé par le texte, le contexte qui entoure les « accueils de proximité, prévus dans le cadre des services France service ».

Le maire, Jean-Louis Guérin, maire de Saint-Genès-de-Fraigneau, aurait souhaité « juste un mot sur le cadastre et le service important pour les particuliers ». Comme le rappelle la présidente, Noëlla Lucas : « Le conseil, on travaille tous les jours en a besoin. »

Enfin, un alinéa a été ajouté à la motion portant sur « la nécessité de maintenir et de renforcer des services de proximité pour les commu-



Les élus communautaires ont voté une motion pour le maintien d'un service de proximité des finances publiques.

PHOTO : OUEST-FRANCE

nes »

### Une voix dissidente

De son côté, le maire de Vouvant, Jacky Roy s'est abstenu lors du vote, trouvant la motion inefficace. « On demande le maintien des centres de finances publiques alors qu'on sait que ce ne sera pas le cas. » C'est comme se « battre contre des moulins à vent ». Il reconnaît le caractère « flou » de la réforme, mais appelle à « participer à la concertation » pour en savoir plus. Un point de vue que ne

partage pas Laurent Dupas, des Veluire-sur-Vendée. « On n'est pas là pour acter les décisions de l'État. Il faut montrer que nous avons besoin de services publics dans nos communes rurales. »

Anne-Marie Coulon, vice-présidente, s'interroge d'ailleurs sur ces futurs accueils de proximité, appelant « à la vigilance », notamment sur la question du financement. « Il ne faut pas oublier que les MSAP (Maisons de services au public), ce sont les communautés de communes qui les

financent maintenant. »

Outre cette motion, le maire de Mouzeuil-Saint-Martin invite à « aller à la rencontre de M. Fuentes (directeur des Finances publiques en Vendée), et de ses services qui sont prêts à amender les cartes qui sont sorties, conscients qu'il y a des choses à revoir. C'est à nous de défendre le territoire ».

Malika MEROUAF